



# **2ème congrès international de l'Institut Français pour la Justice Restaurative**

---

*10 ans au service de la justice restaurative*

# Présentation du congrès

---

*Après la première édition à l'UNESCO (Paris) en 2017, l'IFJR, qui fêtera ses 10 ans en 2023, souhaite mettre en avant sa région, terreau de ses origines (à travers sa fondation au sein de l'UPPA), et lieu de son siège social, en organisant son 2ème congrès international à Pau, au Palais Beaumont.*

## Objectif n°1

Ce congrès vise, en premier lieu, à mettre en avant les résultats des actions de promotion de développement de la justice restaurative (comme approche complémentaire des réponses judiciaires pénales), conduites au cours des 10 dernières années par notre Institut, avec le soutien du ministère de la Justice, et par l'ensemble des partenaires investis dans le champ de la justice restaurative : associations d'aide aux victimes, services judiciaires, services de l'administration pénitentiaire, services de la protection judiciaire de la jeunesse, notamment.

## Résultats attendus

Il s'agira ainsi, à travers les contributions des intervenants en conférences plénières et en ateliers, de mettre en avant, non seulement les résultats obtenus au cours des 10 ans, mais de dresser un panorama exhaustif des leviers et actions innovantes ayant permis d'atteindre ces objectifs. Cet état des lieux autour des réalisations et succès rencontrés sera complété par le bilan des freins qui continuent de restreindre l'accès de toutes et tous à la justice restaurative afin de rechercher collectivement les moyens de les surmonter.

## Objectif n°2

L'IFJR est aussi un espace d'échange, mettant en lien chercheurs et praticiens, vecteur d'innovations. Ce congrès vise donc également, et en second lieu, à offrir un espace de partage et de discussion autour de nouvelles pistes de développement, de nouvelles pratiques et champs d'applications pour la justice restaurative des 10 ans à venir, pour l'ensemble des praticiens et praticiennes qui s'y investissent.

## Résultats attendus

Il s'agira ainsi, à travers les contributions des intervenants en conférences plénières et en ateliers, d'ouvrir des pistes de développement pour la justice restaurative en questionnant de façon constructive les actions existantes et en identifiant les secteurs au sein desquels de nouvelles pratiques ou l'adaptation de pratiques existantes pourraient permettre de répondre aux enjeux sociaux, politiques, criminologiques et judiciaires de la France de demain.

L'audience de ce congrès ne sera pas seulement locale, mais aussi nationale (près de 2000 personnes formées depuis 2011) en France, européenne (à travers le partenariat, comme pour le 1er congrès international de 2017, de l'UNESCO), mais aussi internationale (avec la participation d'intervenants francophones canadiens, belges, notamment).

À l'issue du congrès, la constitution d'actes, regroupant les contributions de l'ensemble des intervenants et des participants et leur diffusion, permettra aux promoteurs de programmes d'orienter leurs actions vers des réalisations innovantes.

# Programme prévisionnel

---

*Les 10 ans parcourus  
L'essor de la justice restaurative en France*

**Jour 1 -  
19 octobre 2023**

## **8h30 - Accueil du public**

## **9h00 - Allocutions de bienvenue**

*Intervenants à confirmer*

## **9h45 - Introduction du colloque**

par Madame la Présidente de l'Institut et Monsieur le Président fondateur

## **10h30 - Pause**

## **11h00 - Plénière n°1**

Monsieur le Directeur général de l'Institut

Rétrospective sur 10 ans de promotion, d'appui et de recherche au service de la justice restaurative en France

## **11h45 - Table ronde n°1**

Le développement de la justice restaurative en France porté par 4 antennes interrégionales

Bilan des actions conduites sur l'antenne sud-est ; sud-ouest ; nord-est et ile de la Réunion

Mesdames les coordinatrices des antennes de l'IFJR

Modération : Madame la responsable de la communication de l'IFJR

## **12h30 - Pause Déjeuner**

## **14h00 – Plénière n°2**

L'approche relationnelle au cœur de l'animation des mesures de justice restaurative en France

*Intervenants à confirmer*

## **15h00 – 1ère session d'ateliers**

L'essor des pratiques dans le champ de la justice restaurative

4 ateliers – thèmes et intervenants à définir (appel à contribution prévu)

### **1) La médiation restaurative : l'enjeu de l'information systématique du public et de l'accompagnement des personnes dans le processus de dialogue**

Les contributions devront notamment aborder les freins et leviers du développement d'une offre locale de médiation restaurative, de la collaboration partenariale et les éventuelles innovations mises en œuvre tant d'un point de vue organisationnel que méthodologique.

*Intervenants à confirmer*

### **2) Les RDV et les RCV : l'enjeu de l'accès à un dispositif logistiquement exigeant, mais dont les effets sur les participants sont particulièrement puissants**

Les contributions devront notamment aborder les freins et leviers du développement d'une offre locale de RDV et/ou RCV, de la collaboration partenariale. Elles devront également aborder la manière dont les partenaires locaux ont surmonté le coup d'arrêt engendré par la crise sanitaire, les adaptations qui en ont résulté et les éventuelles innovations mises en œuvre tant d'un point de vue organisationnel que méthodologique.

*Intervenants à confirmer*

### **3) La conférence restaurative : Premières expériences et enseignements**

Les contributions devront notamment porter sur des réalisations concrètes, présenter la méthodologie mise en œuvre, ainsi que les freins et leviers du développement d'une offre locale de conférence restaurative, ainsi que les modalités et apports de la collaboration partenariale.

*Intervenants à confirmer*

### **4) Les autres dispositifs à visée restaurative : CSR-CAR et PPD, : quelle complémentarité ?**

À côté des mesures de justice restaurative (telles qu'issues de l'article 10-1 CPP) d'autres dispositifs ont émergé : les Cercles de Soutien et de Responsabilisation et à partir de ceux-ci les Cercles d'Accompagnements et de Ressources, puis les Programmes de Parrainage de Désistance. Quels sont les espaces pour ces dispositifs à visée restaurative ? Une complémentarité entre ces programmes est-elle envisageable ? Un même service peut-il porter ces différents dispositifs, avec quels partenaires ? En faisant face à quels freins et en pouvant les surmonter avec quels leviers ?

Chaque atelier devra favoriser les interactions entre les intervenants et les participants. Une ou un secrétaire de séance devra être nommée en préalable pour rendre compte des débats qui se sont tenus au cours de l'atelier et identifier notamment :

- Les freins et leviers au développement du type de dispositif envisagé
- Les principaux enseignements de l'atelier sur les expériences passées
- Les principales recommandations et résolutions de l'atelier pour l'avenir

*Intervenants à confirmer*

## **16h30 – Pause**

## **17h00 Table ronde n°2**

L'affirmation des pratiques, voire d'un métier : retour sur 10 ans de construction d'un parcours de formation

Madame la Responsable de la formation de l'Institut

*Autres intervenants à confirmer*

## **18h00 – Clôture de la première journée**

Monsieur le Président du Conseil scientifique

## **20h00 – Dîner de gala**

Palais Beaumont (sur inscription)

## Jour 2 - 20 octobre 2023

---

### *Les 10 ans à venir L'expansion de la justice restaurative en France*

#### **8h30 – Accueil du public**

#### **9h00 – Plénière n°4**

Le développement de la justice restaurative en Europe : existe-t-il un modèle pour la France ?  
*Intervenants à confirmer*

#### **9h45 – Table ronde n°3**

Les exemples de coopération entre justice restaurative et justice pénale en Europe (contributions francophones d'intervenants issus d'autres pays européens)  
*Intervenants à confirmer*

#### **10h30 – Pause**

#### **11h00 – 2ème session d'ateliers**

4 ateliers – thèmes et intervenants à définir (appel à contribution prévu)

Afin de ne pas brider les innovations, aucune thématique n'est préalablement recherchée. Les contributions devront toutefois présenter une pratique innovante, répondant à une problématique de terrain nouvelle ou non prise en compte jusqu'ici ; ou concernant des publics qui, jusqu'à maintenant, n'ont pas pu accéder à la justice restaurative ou n'ont pas fait l'objet d'une focalisation particulière ; ou mettant en œuvre une méthodologie nouvelle par rapport aux pratiques communément mises en œuvre.

La contribution devra présenter la manière dont elle envisage de répondre à cette problématique, tant d'un point de vue méthodologique qu'organisationnel, et les spécificités de l'intervention que cela engendre par rapport aux pratiques actuelles.

Chaque atelier devra favoriser les interactions entre les intervenants et les participants. Un ou une secrétaire de séance devra être nommé en préalable pour rendre compte des débats qui se sont tenus au cours de l'atelier et identifier notamment :

- Les freins et leviers au développement du type de dispositif envisagé
- Les principales innovations présentées
- Les appréciations des participants quant aux innovations présentées

## **12h30 – Pause Déjeuner**

## **14h00 – Plénière n°3**

Un apport sociologique à la compréhension des effets de la justice restaurative en France  
Madame Sandrine Lefranc et Madame Delphine Grivaud

## **14h45 – Table ronde n°4**

Les expérimentations et pistes d'innovations de l'IFJR pour les 10 années à venir, au service de l'accès de toutes et tous à la justice restaurative

Au cours de cette table ronde, les représentants et l'équipe de l'IFJR présenteront les réflexions de l'Institut sur les futurs champs de développement de la justice restaurative. Plusieurs thématiques seront ainsi abordées à partir des expériences de l'Institut : 1) Les cercles restauratifs en matière d'abus sexuel au sein de l'Église ; 2) Les rencontres auteurs-victimes en matière de terrorisme ; 3) La conférence restaurative en matière de maltraitance à domicile envers les personnes âgées et/ou en situation de handicap ; 4) La justice restaurative et la prévention de la délinquance dans les quartiers et le potentiel de villes restauratives.

## **15h30 – Pause**

## **16h00 – Table ronde n°5**

Quels rôles pour les partenaires institutionnels et associatifs dans les futurs développements de la justice restaurative en France

*Intervenants à confirmer*

## **16h45 – Synthèse du congrès**

*Intervenant à confirmer*

## **17h15 – Grand témoin**

## **17h30 – Clôture du colloque**

Madame la Présidente de l'Institut

## **20h00 – Projection du film « Je verrai toujours vos visages »**

de Jeanne Herry et débat avec la réalisatrice et l'équipe de l'IFJR (Cinéma Le Méliès- sur inscription)

## Jour 3 - 20 octobre 2023

---

### *Activités de découverte de la ville de Pau et du Béarn*

#### **10h00 – Visite de la ville de Pau**

Visite de la ville de Pau en petit train et visite du Château de Pau (sur inscription et dans la limite des places disponibles)

#### **12h00 – Visite de la cave du Jurançon à Gan**

Dégustation de vins du jurançon et de produits régionaux (Cave de Gan – sur inscription et dans la limite des places disponibles)



## Tarifs

---

### ***Jeudi et vendredi***

#### **Les 2 jours de colloque -**

149,00 €

#### **Restauration**

- Repas du jeudi midi - 20,90 €
  - Repas de gala - jeudi soir - 59,90 €
  - Repas du vendredi midi - 20,90 €
- 

### ***Samedi***

#### **Visite de la ville de Pau**

*Visite de la ville de Pau en petit train et visite du Château de Pau (sur inscription et dans la limites des places disponibles)*

15,00 €

#### **Visite de la cave du Jurançon à Gan**

*Dégustation de vins du jurançon et de produits régionaux (Cave de Gan – sur inscription et dans la limites des places disponibles)*

29,90 €